

Nombre de conseillers :	
En exercice	19
Présents	18
Votants	19

N° D006_2024 Sécurité routière - appel à projet de la DDT
--

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq janvier,
Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 19 janvier 2024.

A été nommé secrétaire de séance : COLIN Benoît

Présents (18) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, LAURENT Thierry, TRINCAT Christophe, WIART Florine, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, Mélanie GRIVEL, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra, VEZIN Pascale, VIOLLAZ Emilie

Absent (0) :

Excusés (1) : WAGNER Jean-Pierre pouvoir à PAUTHIER Marie-Françoise

Votants (19)

Monsieur le Maire expose que la DDT, dans le cadre de son Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR), propose une aide financière dans les actions de prévention et sensibilisation à la sécurité. Pour cela il faut répondre à un appel à projet avant le 4 février.

Monsieur le Maire propose d'y répondre en inscrivant la sécurisation du carrefour au hameau LYONNET. La phase test des feux est concluante et donc le conseil décide de finaliser leur installation.

Par contre le taux de financement est inconnu.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de répondre à l'appel à projet du PDASR en y inscrivant l'aménagement de sécurisation à LYONNET.

- **DECIDE** de pérenniser l'aménagement avec les feux tricolores

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire
Bruno GILLET

